

Mutuelle du Var Emoa et la Mutuelle des Sportifs, partenaires de vos activités

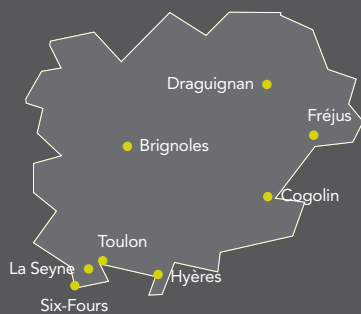


Pour accompagner ses adhérents et leur famille dans leurs activités sportives, culturelles et de loisirs, tout en leur garantissant une protection de qualité, Mutuelle du Var Emoa s'est entourée des compétences d'un partenaire leader national dans son domaine : la Mutuelle des Sportifs.

La Mutuelle des Sportifs compte aujourd'hui environ 7 millions d'adhérents issus principalement de fédérations sportives (judo, voile, natation, karaté, taekwondo boxe, handisport, lutte, rugby à XIII...), de 11 ligues de football et de plus de 4000 clubs.

La Mutuelle des Sportifs possède ainsi une expertise incontestable dans la prévoyance des activités sportives, de loisirs ou culturelles.

Rendez-vous dans l'agence
la plus proche de chez vous :



Document non contractuel - Conception et création : Kélla

Pass'Sports

Loisirs
Sports
Vacances
Voyages



Vivez vos passions l'esprit tranquille !

Inclus dans votre garantie santé individuelle

N°Azur 0 810 01 5000

PREMIER D'APPEL LOCAL D'UN POSTE PAYÉ

Retrouvez toutes les informations et le réseau d'agences
sur www.emoa-mutuelle-var.fr



Mutuelle du Var
emoa

Pass'Sports

une protection pour bouger
comme **vous l'aimez**

Vous avez moins de 71 ans, que vous soyez fan de glisse, amateur de bricolage, baroudeur, mélomane ou cinéphile... votre adhésion à Mutuelle du Var Emoa vous fait bénéficier automatiquement, à chaque accident, de la couverture Pass'Sports :

- Une couverture 24h/24, 7j/7, monde entier, quels que soient les loisirs ou sports pratiqués
- Une prise en charge efficace et des remboursements rapides

Un capital santé jusqu'à 800 € pour les frais de santé immédiats, même non remboursables par la Sécurité sociale ou par votre mutuelle

Un capital invalidité jusqu'à 30 500 €, versés en cas d'invalidité permanente ou partielle

Une assistance rapatriement

La prise en charge des frais de recherche et de secours en mer, lac, rivière, sur terre, en montagne... jusqu'à concurrence de 30 000 €

Quelques exemples d'une garantie efficace

Vous vous blessez suite à une chute de VTT ;
bilan : une dent cassée

- Valeur de la prothèse : 457 €
- Prise en charge par la Sécurité sociale + Mutuelle du Var Emoa : 107,50 €
- Remboursement Pass'Sports : 349,50 €

Reste à charge : 0 €

Lors d'un séjour au ski, vous vous fracturez
une jambe

- Coût de l'intervention chirurgicale : 282,34 €
- Dépassement d'honoraire du chirurgien : 400 €
- Frais de barquette : 228,67 €
- Prise en charge par la Sécurité sociale + Mutuelle du Var Emoa : 282,34 €
- Remboursement Pass'Sports : 628,67 €

Reste à charge : 0 €

Lors d'un concert mouvementé, vous glissez et...
vous terminez chez un médecin osthéo

- Prix de la séance : 50 €
- Prise en charge par la Sécurité sociale + Mutuelle du Var Emoa : 0 €
- Remboursement Pass'Sports : 50 €

Reste à charge : 0 €